



# Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

## PROCÈS VERBAL du jeudi 15 janvier 2026

**Présidence** : Marcel CULEDDU

**Secrétaire de séance** : Olivier FREMIOT

**Présent(s)** : Sébastien PICCA

**Absent(s) Excusé(s)** : Bruno GLISE Claude ADAM

**Assiste** : Olivier FERNANDEZ (administratif)

**La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.**

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

\*Tirages de Coupes

\*Feuilles de Match Manquantes

\*Problème score & FMI

\*Reports/Modifications

\*Suspension de Terrain

## TIRAGES COUPES

Date de jeu :	11/01/2026	08/02/2026 Tirage le 15/01/26	08/03/2026 Tirage le (.....)	19/04/2026	14/05/2026
<b>Coupe 77 Seniors</b>	Cadrage 1/8 <sup>e</sup>		1/8 <sup>e</sup> de Finale	1/4 de Finale	1/2 Finale
<b>Coupe Comité Seniors</b>	Cadrage 1/8 <sup>e</sup>		1/8 <sup>e</sup> de Finale	1/4 de Finale	1/2 Finale
<b>Coupe 77 U18</b>	Tour 2	Cadrage 1/8 <sup>e</sup>	1/8 <sup>e</sup> de Finale	1/4 de Finale	1/2 Finale
<b>Coupe Comité U18</b>	Cadrage 1/8 <sup>e</sup>		1/8 <sup>e</sup> de Finale	1/4 de Finale	1/2 Finale
<b>Coupe 77 U16</b>	Cadrage 1/8 <sup>e</sup>		1/8 <sup>e</sup> de Finale	1/4 de Finale	1/2 Finale
<b>Coupe Comité U16</b>	Cadrage 1/8 <sup>e</sup>		1/8 <sup>e</sup> de Finale	1/4 de Finale	1/2 Finale
<b>Coupe 77 CDM</b>			1/8 <sup>e</sup> de Finale	1/4 de Finale	1/2 Finale
<b>Coupe Comité CDM</b>			1/4 de Finale	1/4 de Finale	1/2 Finale
<b>Coupe 77 Vétérans</b>	Cadrage 1/8 <sup>e</sup>		1/8 <sup>e</sup> de Finale	1/4 de Finale	1/2 Finale
<b>Coupe Comité Vétérans</b>	Cadrage 1/8 <sup>e</sup>		1/8 <sup>e</sup> de Finale	1/4 de Finale	1/2 Finale
<b>Coupe 77 +45 ANS</b>			1/8 <sup>e</sup> de Finale	1/4 de Finale	1/2 Finale
<b>Coupe Comité +45 ANS</b>			1/8 <sup>e</sup> de Finale	1/4 de Finale	1/2 Finale

Date de jeu :	31/01/2026	07/03/2026 Tirage le (.....)	04/04/2026	02/05/2026
<b>Coupe 77 U15</b>		1/8 <sup>e</sup> de Finale	1/4 de Finale	1/2 Finale
<b>Coupe Comité U15</b>		1/4 de Finale	1/4 de Finale	1/2 Finale
<b>Coupe 77 U14</b>	Cadrage 1/8 <sup>e</sup>	1/8 <sup>e</sup> de Finale	1/4 de Finale	1/2 Finale
<b>Coupe Comité U14</b>	Cadrage 1/8 <sup>e</sup>	1/8 <sup>e</sup> de Finale	1/4 de Finale	1/2 Finale

### **Coupe 77 U18**

Tirage cadrage 1/8<sup>e</sup> de finale – date de jeu le 08/02/2026

2 matchs : Gretz Tournan 21 – Villeparisis USM 21

Avonnaise 21 – Gâtinais VL 21

14 Exempts : Briard SC 21, Bussy FC 21, Chelles 21, Claye Souilly 22, Crecy FC 21, Dammarie FC 21, Lagny Messagers 21 ou Pays Bieres 21, Lieusaint 21, MCG 21, Montereau 21, Pontault UMS 21, Savigny FC 21, Senart M. 22 et Val d'Europe 21

## **FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

**La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)**

**\*Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

### **ENVOI HORS DELAIS DE L'ORIGINAL DE LA FEUILLE DE MATCH OU DE SA COPIE DANS LES 48H**

Article 44.- Feuilles de Match.

44.1 - Feuille de match non réglementaire ou en retard : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. du District Seine et Marne de Football.

44.3 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie dans les 48h, amende prévue à l'annexe 2.- 50€

N° MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	€

### **LA COMMISSION RECLAME POUR LA 1<sup>ERE</sup> ET DERNIERE FOIS LA FEUILLE DE MATCH**

**\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

### **NON ENVOI DE L'ORIGINAL DE LA FEUILLE DE MATCH OU DE SA COPIE DANS LES 48H**

Article 44.- Feuilles de Match.

44.1 - Feuille de match non réglementaire ou en retard : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. du District Seine et Marne de Football.

44.3 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie dans les 48h, amende prévue à l'annexe 2.- 50€

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS		EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	€
54686594	11/01/26	CDM	D2A	MITRY OURCQ PTG 5	NANTEUIL 5	50€
54685942	11/01/26	U18	D3B	GRETZ T. 22	CHELLES 22	50€

### **MATCH PERDU A L'EQUIPE RECEVANTE APRES UNE RECLAMATION :**

**\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

RSG - Article 44.3 Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie après une réclamation de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe 2 du R.S.G. (80€) du District et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS		EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	€

## **PROBLEME FMI**

### **REPORTS/MODIFICATIONS**

### **Toutes Compétitions District**

#### **Matchs sans date**

##### **Coupe 77 Seniors**

Match 55244539 FC Villiers St G. 1 – Fontenay Tresigny 1

Considérant que la rencontre de Coupe 77 Seniors opposant **Villiers St G. 1 à Fontenay Tresigny 1** programmée le **11/01/2026**, n'a pu se dérouler en raison de la fermeture des terrains du club de Fontenay.

Considérant que la rencontre devait avoir lieu à Fontenay Tresigny en raison de la suspension de terrain de l'équipe de Villiers St G

Considérant que la rencontre n'a pu être inversée conformément à l'article 6 du Règlement des Coupes, entraînant son report.

Considérant que le tour suivant (Tour 4 –1/8e) est prévu le **08/03/2026**

Considérant que la rencontre du Tour 2 doit être disputée au **plus tard le 22/02/2026**, pour avoir un délai suffisant entre les 2 tours.

Considérant que les calendriers respectifs des clubs ne permettent pas une reprogrammation le week-end.

**Par conséquent, nous informons que la rencontre devra être disputée en semaine, la date limite de jeu étant fixée au 20/02/2026.**

**Il appartient aux deux clubs de convenir d'une nouvelle date.**

En cas d'absence de proposition suivie d'accord entre les deux clubs **au plus tard le 11/02/2026**, la date de la rencontre sera fixée par le District.

### **Coupe Comité Seniors**

Match 55244493 Roissy FC 2 – Nanteuil 1

Considérant que la rencontre de Coupe Comité Seniors opposant **Roissy 2 à Nanteuil 2**, programmée le **11/01/2026**, n'a pu se dérouler en raison de la fermeture des terrains des deux clubs, n'ayant pu être inversée conformément à l'article 6 du Règlement des Coupes, entraînant son report.

Considérant que le tour suivant (Tour 4 –1/8e) est prévu le **08/03/2026**

Considérant que la rencontre du Tour 3 doit être disputée au **plus tard le 22/02/2026**, pour avoir un délai suffisant entre les 2 tours.

Considérant les calendriers respectifs 2 équipes,

**La Commission décide de reporter la rencontre au 22/02/2026**

Match 55244497 Moret Veneux 2 – Moret Veneux 1

Considérant que la rencontre de Coupe Comité Seniors opposant **Moret Veneux 2 à Moret Veneux 1**, programmée le **11/01/2026**, n'a pu se dérouler en raison de la fermeture des terrains des deux clubs, n'ayant pu être inversée conformément à l'article 6 du Règlement des Coupes, entraînant son report.

Considérant que le tour suivant (Tour 4 –1/8e) est prévu le **08/03/2026**

Considérant que la rencontre du Tour 2 doit être disputée au **plus tard le 22/02/2026**, pour avoir un délai suffisant entre les 2 tours.

Considérant que les calendriers respectifs des clubs ne permettent pas une reprogrammation le week-end.

**Par conséquent, nous informons que la rencontre devra être disputée en semaine, la date limite de jeu étant fixée au 20/02/2026.**

**Il appartient aux deux clubs de convenir d'une nouvelle date.**

En cas d'absence de proposition suivie d'accord entre les deux clubs **au plus tard le 11/02/2026**, la date de la rencontre sera fixée par le District.

Match 55244498 CPSP 1 – Pontault Portugais 2

Considérant que la rencontre de Coupe Comité Seniors opposant **CPSP 1 à Pontault Portugais 2**, programmée le **11/01/2026**, n'a pu se dérouler en raison de la fermeture des terrains du club de CPSP et de l'occupation des installations du club de Pontault Portugais, entraînant son report.

Considérant que l'article 6 du Règlement des Coupes n'a pu être appliqué sur la rencontre du 11/01/2026.

**Considérant qu'il convient d'appliquer l'article 6 sur la nouvelle date de jeu, la rencontre est donc inversée et aura lieu sur les installations du club de Pontault Portugais**

Considérant que le tour suivant (Tour 4 –1/8e) est prévu le **08/03/2026**

Considérant que la rencontre du Tour 2 doit être disputée au **plus tard le 22/02/2026**, pour avoir un délai suffisant entre les 2 tours.

Considérant que les calendriers respectifs des clubs ne permettent pas une reprogrammation le week-end.

**Par conséquent, nous informons que la rencontre devra être disputée en semaine, la date limite de jeu étant fixée au 20/02/2026.**

**Il appartient aux deux clubs de convenir d'une nouvelle date.**

En cas d'absence de proposition suivie d'accord entre les deux clubs **au plus tard le 11/02/2026**, la date de la rencontre sera fixée par le District.

### **Coupe 77 Vétérans**

Match 55243767 Ent Alliance/Reau 31 – Vaires 31

Considérant que la rencontre de Coupe 77 Vétérans opposant **Ent Alliance/Reau 31 à Vaires 31**, programmée le **11/01/2026**, n'a pu se dérouler en raison de la fermeture des terrains des deux clubs, n'ayant pu être inversée conformément à l'article 6 du Règlement des Coupes, entraînant son report.

Considérant que le tour suivant (Tour 4 –1/8e) est prévu le **08/03/2026**

Considérant que la rencontre du Tour 2 doit être disputée au **plus tard le 22/02/2026**, pour avoir un délai suffisant entre les 2 tours.

Considérant que les calendriers respectifs des clubs ne permettent pas une reprogrammation le week-end.

**Par conséquent, nous informons que la rencontre devra être disputée en semaine, la date limite de jeu étant fixée au 20/02/2026.**

**Il appartient aux deux clubs de convenir d'une nouvelle date.**

En cas d'absence de proposition suivie d'accord entre les deux clubs **au plus tard le 11/02/2026**, la date de la rencontre sera fixée par le District.

**Coupe 77 U18**

Match 55244316 Lagny Messagers 21 – Pays bières 21

Considérant que la rencontre de Coupe 77 U18 opposant **Lagny 21 à Pays Bière 21**, programmée le **11/01/2026**, n'a pu se dérouler en raison de la fermeture des terrains des deux clubs, n'ayant pu être inversée conformément à l'article 6 du Règlement des Coupes, entraînant son report.

Considérant que le tour suivant (Tour 3 – cadrage des 1/8e) est prévu le **08/02/2026**

Considérant que la rencontre du Tour 2 doit être disputée au **plus tard le 25/01/2026**, pour avoir un délai suffisant entre les 2 tours.

Considérant que les calendriers respectifs des clubs ne permettent pas une reprogrammation le week-end.

**Par conséquent, nous informons que la rencontre devra être disputée en semaine, la date limite de jeu étant fixée au 23/01/2026.**

**Il appartient aux deux clubs de convenir d'une nouvelle date.**

En cas d'absence de proposition suivie d'accord entre les deux clubs **au plus tard le 14/01/2026**, la date de la rencontre sera fixée par le District.

**Coupe Comité U18**

Match 55244152 Champenois 21 – Afpo 21

Considérant que la rencontre de Coupe Comité U18 opposant **Champenois 21 à AFPO**, programmée le **11/01/2026**, n'a pu se dérouler en raison de la fermeture des terrains des deux clubs, n'ayant pu être inversée conformément à l'article 6 du Règlement des Coupes, entraînant son report.

Considérant que le tour suivant (Tour 4 –1/8e) est prévu le **08/03/2026**

Considérant que la rencontre du Tour 3 doit être disputée au **plus tard le 22/02/2026**, pour avoir un délai suffisant entre les 2 tours.

Considérant les calendriers respectifs 2 équipes,

**La Commission décide de reporter la rencontre au 01/02/2026**

**Coupe 77 U16**

Match Ent CSD/Othis/St Pat. 21 – Crecy FC 21

Considérant que la rencontre de Coupe 77 U16 opposant **Ent CSD/Othis/St Pat. 21 à Crecy FC 21**, programmée le **11/01/2026**, n'a pu se dérouler en raison de la fermeture des terrains du club de Dammartin et de l'occupation des installations du club de Crecy, entraînant son report.

Considérant que l'article 6 du Règlement des Coupes n'a pu être appliqué sur la rencontre du 11/01/2026.

**Considérant qu'il convient d'appliquer l'article 6 sur la nouvelle date de jeu, la rencontre est donc inversée et aura lieu sur les installations du club de Crecy**

Considérant que le tour suivant (Tour 4 –1/8e) est prévu le **08/03/2026**

Considérant que la rencontre du Tour 3 doit être disputée au **plus tard le 22/02/2026**, pour avoir un délai suffisant entre les 2 tours.

Considérant les calendriers respectifs 2 équipes,

**La Commission décide de reporter la rencontre au 22/02/2026**

**Week-end du 17 et 18 janvier 2026**

**MATCH 53544213 HERICY 5 – SNIE FC 5 CDM D1 du 18/01/2026**

16/12/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **SNIE FC** pour disputer la rencontre le 01/03/2026 au lieu du 18/01/2026

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB D'HERICY**

16/12/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **SNIE FC** pour disputer la rencontre le 26/04/2026 au lieu du 18/01/2026

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB D'HERICY**

**MATCH 53546337 GATINAIS VL 31 – HERICY VS 31 VETERANS D3C du 18/01/2026**

19/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **GATINAIS** pour disputer la rencontre à Vulaine s/ seine au lieu de Souppes s/ Loing

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB D'HERICY**

**MATCH 53550007 VILLEPARISIS 22 – ST THIBAULT FC 21 U16 D2A du 18/01/2026**

13/01/2026-Demande de modification de d'horaire via FOOTCLUBS du club de **VILLEPARISIS** pour disputer la rencontre à 16H00 au lieu de 13H00

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE ST THIBAULT FC**

**Considérant l'article 10.3 du RSG**

*– En cas de demande de changement d'horaire par le club recevant avant le mardi soir précédent la rencontre, les horaires suivants seront validés directement par le District.*

**DEMANDE ACCEPTEE ET HOMOLOGUEE PAR LA COMMISSION**

**MATCH 54696332 BUSSY FC 23 – ENT PLAINE/CLAYE 24 U16 D3B du 18/01/2026**

14/01/2026-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PLAINE FRANCE** pour disputer la rencontre le 22/03/2026 au lieu du 18/01/2026

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE BUSSY FC**

**MATCH 54696596 Ent PRESLES CHEVRY 21 – VAL YERRES FONTENAY 21 U16 D3B du 18/01/2026**

15/01/2026-Demande de modification de date par courriel du club de **VAL YERRES** pour disputer la rencontre le 01/03/2026 au lieu du 18/01/2026

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE PRESLES**

**MATCH 53550368 SERVON 21 – ENT PLAINE/CLAYE 24 U18 D2B du 18/01/2026**

15/01/2026-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PLAINE FRANCE** pour disputer la rencontre le 29/03/2026 au lieu du 18/01/2026

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE SERVON**

**MATCH 53550460 SENART M. 22 – VAUX ROCHELLE 21 U18 D2C du 18/01/2026**

15/01/2026-Demande de modification de d'horaire via FOOTCLUBS du club de **SENART M.** pour disputer la rencontre à 14H00 au lieu de 13H30

**Considérant l'article 10.3 du RSG**

*En cas de demande de changement d'horaire par le club recevant avant le mardi soir précédent la rencontre, les horaires suivants seront validés directement par le District*

*Si la demande intervient après le mardi, l'accord du club visiteur est demandé*

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE VAUX ROCHELLE**

**MATCH 53540815 VILLEPARISIS 1 – QUINCY V. 1 SENIORS D2A du 18/01/2026**

15/01/2026- Demande de modification de d'horaire via FOOTCLUBS du club de **VILLEPARISIS** pour disputer la rencontre à 14H00 au lieu de 15H30

**Considérant l'article 10.3 du RSG**

*En cas de demande de changement d'horaire par le club recevant avant le mardi soir précédent la rencontre, les horaires suivants seront validés directement par le District*

*Si la demande intervient après le mardi, l'accord du club visiteur est demandé*

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE QUINCY VOISINS**

**MATCH 53541953 ASM FERTOISE 1 – ST MARD 1 SENIORS D3B du 18/01/2026**

15/01/2026-Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **ST MARD** pour disputer la rencontre à St Mard au lieu de La Ferte sous Jouarre

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE ASM FERTOISE**

**MATCH 54697547 FC GUIGNES 1 – PONTHIERRY 1 SENIORS D3D du 18/01/2026**

06/01/2026-Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **PONTHIERRY** pour disputer la rencontre à Ponthierry au lieu de Guignes

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE GUIGNES**

**MATCH 54697651 AVONNAISE 1 – CPSP 1 SENIORS D3F du 18/01/2026**

15/01/2026- Demande de modification de d'horaire via FOOTCLUBS du club de **AVONNAISE** pour disputer la rencontre à 14H00 au lieu de 15H30

**Considérant l'article 10.3 du RSG**

*En cas de demande de changement d'horaire par le club recevant avant le mardi soir précédent la rencontre, les horaires suivants seront validés directement par le District*

*Si la demande intervient après le mardi, l'accord du club visiteur est demandé*

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE CPSP**

**MATCH 54687644 ALLIANCE 77 32 – MORMANT FC 33 VETERANS D4B du 25/01/2026**

19/12/2025-Demande d'inversion et de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MORMANT FC** pour disputer la rencontre à Mormant à 11h15 au lieu de Evry Gregy sur Yerre à 09h30

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE ALLIANCE**

**MATCH 53550103 VAL D'EUROPE 22 – MORMANT FC 21 U16 D2A du 25/01/2026**

11/01/2026-Demande de modification de d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MORMANT FC** pour disputer la rencontre à 12H00 au lieu de 13H00

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE VAL D'EUROPE**

14/01/2026-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORMANT FC** pour disputer la rencontre le 22/02/2026 au lieu du 25/01/2026

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE VAL D'EUROPE**

**MATCH 53550193 MONTEREAU 21 – DAMMARIE FC 21 U16 D2C du 25/01/2026**

14/01/2026-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MONTEREAU** pour disputer la rencontre le 03/05/2026 au lieu du 25/01/2026

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE DAMMARIE FC**

**MATCH 53550374 VAL D'EUROPE 21 – VILLEPARISIS 21 U18 D2B du 25/01/2026**

08/01/2026-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **VILLEPARISIS** pour disputer la rencontre le 22/04/2026 à 19h00 au lieu du 25/01/2026 à 13h00

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE VAL D'EUROPE**

**Week-end du 07 et 08 fevrier 2026**

**MATCH 53548479 COURTRY ACAD. 21 – MONTEREAU 22 U14 D3C du 07/02/2026**

12/11/2025-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 17/01/2026 à 17H15 au lieu du 07/02/2026 à 15h30  
*Avis favorable de la Commission, accord du club Dammarie FC pour le report de la rencontre du 17/01/2026 au 10/01/2026*

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE MONTEREAU**

08/01/2026-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 31/01/2026 au lieu du 07/02/2026

Considérant que l'équipe de Montereau 22 a une rencontre de Coupe Comité le 31/01/2026  
**DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION**

**Week-end du 14 et 15 fevrier 2026**

**MATCH 54689962 MISY VILLENEUVE 35 – BAGNEAUX N.35 +45 ANS-F du 15/02/2026**

16/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **BAGNEAUX** pour disputer la rencontre à St Pierre les Nemours au lieu de Villeneuve la Guyarde

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE MISY VILLENEUVE**

**MATCH 53550210 FONTAINEBLEAU 22 – BAGNEAUX 21 U16 D2C du 15/02/2026**

05/01/2026-Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **BAGNEAUX NEMOURS** pour disputer la rencontre à St Pierre les Nemours au lieu de Fontainebleau

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE FONTAINEBLEAU**

**Week-end du 28 fevrier et 01 mars 2026**

**MATCH 53540798 ENT CSD/OTHIS/ST PAT. 1 – VILLEPARISIS 1 SENIORS D2A du 01/03/2026**

09/01/2026-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **VILLEPARISIS** pour disputer la rencontre le 05/04/2026 au lieu du 01/03/2026

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB D'OTHIS**

**Week-end du 14 et 15 mars 2026**

**MATCH 53549472 LE MEE 21 – VILLEPARISIS 21 U16 D1 du 15/03/2026**

13/01/2026-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **VILLEPARISIS** pour disputer la rencontre le 14/03/2026 au lieu du 15/03/2026  
**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE LE MEE**

**MATCH 53541019 COURTRY ACADEMIE 1 – CHELLES 2 SENIORS D2B du 15/03/2026**  
12/12/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 19/04/2026 au lieu du 22/03/2026  
**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE CHELLES**

Week-end du 21 et 22 mars 2026

**MATCH 53548494 COURTRY ACAD. 21 – BRIARD SC 22 U14 D3C du 21/03/2026**

\*19/11/2025-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 07/02/2026 à 17H15 au lieu du 21/03/2026 à 15h30

**ACCORD DU CLUB DE BRIARD SC**

+*Avis favorable de la Commission, accord du club Dammarie FC pour le report de la rencontre du 17/01/2026 au 10/01/2026*

+~~Sous réserve de l'accord du club Montereau pour le report de la rencontre du 07/02/2026 au 17/01/2026 (demande refusée)~~

+~~Sous réserve de l'accord du club Montereau pour le report de la rencontre du 07/02/2026 au 31/01/2026 (demande refusée)~~

Considérant que les équipes de Country Academie 21 et de Briard SC 22 ont respectivement déjà une rencontre le 07/02/2026

**DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION**

**MATCH 53541019 OZOIR FC 2 – COURTRY ACADEMIE 1 SENIORS D2B du 22/03/2026**

12/12/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 03/05/2026 au lieu du 22/03/2026

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB D'OZOIR FC**

Week-end du 28 et 29 mars 2026

**MATCH 53541019 COURTRY ACADEMIE 1 – NANGIS 1 SENIORS D2B du 29/03/2026**

12/12/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 08/03/2026 au lieu du 29/03/2026

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE NANGIS**

Week-end du 11 et 12 avril 2026

**MATCH 53548502 COURTRY ACAD. 21 – HERICY 21 U14 D3C du 11/04/2026**

03/12/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 28/03/2026 au lieu du 11/04/2026

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB D'HERICY**

08/01/2026-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 04/04/2026 au lieu du 11/04/2026

**ACCORD DU CLUB D'HERICY**

Considérant que l'équipe de HERICY est encore qualifiée en Coupe et que la date choisie correspondant au Tour 5 – ¼ de Finale de la Coupe Comité

**DEMANDE MIS EN ATTENTE PAR LA COMMISSION**

Week-end du 09 et 10 mai 2026

**MATCH 53550227 PONTHIERRY 21 - BAGNEAUX 21 U16 D2C du 10/05/2026**

23/12/2025-Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **BAGNEAUX NEMOURS** pour disputer la rencontre à St Pierre les Nemours au lieu de St Fargeau Ponthierry

**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE PONTHIERRY**

Week-end du 16 et 17 mai 2026

## **MATCH 53548512 COURTRY ACAD. 21 – LIEUSAINT 22 U14 D3C du 16/05/2026**

03/12/2025-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COURTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 18/04/2026 à 13H00 au lieu du 16/05/2026 à 15h30  
**EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE LIEUSAINT**

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre présente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.

### **DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION,**

« ... Article 10 – le Calendrier

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations... »

## **SUSPENSION DE TERRAINS**

### **Club de VILLIERS ST GEORGES**

#### **Suite à la décision de la Commission Départementale de Discipline du 19/11/2024**

#### **« ... Match 54697527 FC Villiers 1 – Vaux La Rochette 1 Seniors D3D du 05/10/2025**

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F. et l'annexe 1 du Règlement Sportif Général du District 77 de Football.

(.../...)

**La Commission décide, au surplus, d'infliger UN (1) match ferme de suspension de terrain au club de FC Villiers St. G. pour manquement à la sécurité des terrains en vertu des articles 2.1 et 4.1.1 du Règlement disciplinaire.**

(.../...) ... »

Considérant que la prochaine rencontre de l'équipe Seniors 1 de Villiers-Saint-Georges est programmée le 07/12/2025 ;

Considérant que la proximité entre la date de décision et celle de cette rencontre est trop réduite,

La Commission décide de ne pas appliquer la sanction sur cette rencontre.

Par ces motifs, la Commission informe le club de Villiers-Saint-Georges que la sanction sera applicable lors de la prochaine rencontre à domicile prévue :

- Le 11/01/2026 – Coupe 77 Seniors – Villiers St Georges 1 – ~~Courtry Academie 1~~ FontenayTresigny 1

Considérant que le club de Villiers St Georges a formulé une demande via Footclubs auprès du club de Fontenay Tresigny afin que la rencontre se déroule sur ces installations.

Considérant que le club de Fontenay Tresigny a transmis sa réponse acceptant la demande du club de Villiers St Georges.

**Par ces motifs, la rencontre – Villiers St Georges 1 – Fontenay Tresigny 1 Coupe 77 Seniors aura donc lieu le 11/01/2026 à 15h00 stade P.Curie à Fontenay Tresigny**

En raison de la suspension des installations de Villiers-Saint-Georges, le club de Villiers avait obtenu l'accord de Fontenay-Trésigny pour accueillir la rencontre de Coupe 77 Seniors prévue le 11/01 sur les installations de ce dernier.

Cependant, les conditions météorologiques ont entraîné la fermeture des installations de Fontenay-Trésigny ce week-end.

Compte tenu des difficultés à trouver une solution de repli pour la rencontre de ce week-end

Par ces motifs, la Commission informe le club de Villiers-Saint-Georges **que la suspension de terrain est reportée et applicable sur la prochaine rencontre à domicile,**

- Le 25/01/2026 – Seniors D3D – Villiers St Georges 1 – Pontault Portugais 2

Dans le cas où un accord entre les deux clubs est transmis pour disputer la rencontre de Coupe avant cette date, le club de Villiers St Georges, en tant que recevant, devra fournir un terrain de repli avec l'accord obligatoire du propriétaire des installations.

Si les dispositions prévues pour la rencontre du 11/01/2026 sont reconduites, la sanction pourra être purgée lors de la rencontre de Coupe.

Suite à accords entre clubs, pour planifier la rencontre le 16/01/2026 à 20h00

Compte tenu des difficultés à trouver une solution de repli pour la rencontre de ce week-end

**Par ces motifs, la rencontre– Villiers St Georges 1 – Fontenay Tresigny 1 Coupe 77 Seniors aura donc lieu le 16/01/2026 à 20h00 stade Orly à Fontenay Tresigny**

Considérant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de **VILLIERS ST GEORGES**

« **40.7** - En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, **au plus tard le vendredi midi précédent la date du ou des match(es) concerné(s)**, le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée,

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées. .... »

## **RETRAITS / FORFAITS GENERAUX**

CLUBS	CATEGORIE	DIVISION	AMENDE
CHAMPS AS 21	U18	D3 A	57 €
HERICY VULAINES 1	U15	D2 C	57 €
CHAMPS AS 23	U14	D4 B	57 €